

TABLE DES MATIÈRES.

Annexion d'une municipalité de ville ou de village à une municipalité locale voisine.	43
CHAPITRE III. — EFFET DU CHANGEMENT DES LIMITES D'UNE MUNICIPALITÉ RELATIVEMENT AUX OBLIGATIONS ET AUX DROITS DES CONTRIBUABLES.	45
Section I. — Règlement et partage des dettes passives communes.	45
II. — Partage des biens communs.	46
III. — Dispositions diverses.	49
PARTIE DEUXIÈME. — RÈGLES COMMUNES À TOUTES LES CORPORATIONS MUNICIPALES.	51
CHAPITRE I. — DU CONSEIL MUNICIPAL.	51
Section I. — Dispositions générales.	51
II. — Des membres du conseil.	53
III. — Dispositions particulières au chef du conseil.	55
IV. — Des sessions du conseil.	57
CHAPITRE II. — DES OFFICIERS DU CONSEIL MUNICIPAL.	74
Section I. — Du secrétaire-trésorier.	74
I. — Du cautionnement du secrétaire-trésorier.	75
II. — Devoirs généraux du secrétaire-trésorier.	78
Section II. — Des auditeurs.	86
III. — Des nominations des officiers faites par le lieutenant-gouverneur.	87
IV. — Dispositions diverses.	88
CHAPITRE III. — DES PERSONNES SUJETTES AUX CHARGES MUNICIPALES ET DE CELLES INCAPABLES DE LES EXERCER.	91
Section I. — Des personnes sujettes aux charges municipales.	91
II. — Des personnes incapables des charges municipales.	92
III. — Des personnes exemptes des charges municipales.	95
CHAPITRE IV. — DES AVIS MUNICIPAUX.	97